UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 109
Séance du 16 octobre 2026

Demande de subvention au Conseil Régional dans le cadre du dispositif Projets à Rayonnement artistiques et culturels

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =	*moitié des membres en exercice présents ou représentés*
Acquisition de la délibération =	*majorité absolue des membres en exercice*

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de membres présents : 22
Nombre de membres représentés : 6

Nombre de vote pour : 28
Nombre de vote contre :
Nombre d'abstentions :

La demande de subvention au Conseil Régional dans le cadre du dispositif Projets à Rayonnement artistiques et culturels, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

Signé le lundi 19 octobre 2026,
A 10:31:27
Par Anne Daguet-Gagey, Présidente

SERVICE CENTRAUX
9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr

Demande de subvention au Conseil Régional Hauts-de-France dans le cadre du dispositif
[PRAC] **Projets à Rayonnement Artistiques et Culturels**
Vitalité Artistique et Culturelle du Territoire

Intitulé du projet : Programme d'actions culturelles 2027 de l'université d'Artois-Service Vie Culturelle et Associative

Descriptif :
La qualité de vie étudiante est un facteur essentiel à la réussite plurielle (académique, sociale, citoyenne) et à l'épanouissement des étudiants. La réussite ne se limite pas à l'obtention d'un diplôme, elle passe par la socialisation, la préparation à l'insertion professionnelle et par le développement personnel.

Le programme d'actions cultuelles porté par l'université est construit pour répondre au projet d'amélioration de la vie étudiante ainsi qu'aux enjeux prioritaires de l'action culturelle dans le bassin minier :
-reconnaitre la diversité culturelle et favoriser la participation de tous à la vie culturelle
-favoriser la coopération entre les acteurs culturels
-transmettre et rendre accessible à tous la culture et les savoirs
-placer les arts et la culture au cœur du développement et des transitions des territoires (écologiques, sociétales, numériques)

L'Université d'Artois met en place une offre culturelle sur les pôles universitaires (Arras, Douai, Lens, Béthune, Liévin), en dialogue avec les partenaires locaux. Elle entretient des partenariats solides avec les acteurs culturels du territoire et soutient l'engagement et les productions artistiques et culturelles des étudiants ainsi que des artistes émergents.

Les projets structurants la vie culturelle et associative visent à permettre à toute la communauté universitaire d'accéder à des pratiques de qualité. Ils se pensent autour de deux axes :
- l'expérience étudiante comme lieu fondamental de bien-être et de construction personnelle. L'université est un espace de laboratoire où tout étudiant qui le souhaite peut s'engager et développer de multiples pratiques sociales et culturelles. Depuis quelques années, l'expression de la communauté étudiante (par le travail de la confiance et de l'estime de soi, la pratique de l'éloquence, la construction d'avis critique…) est prioritairement recherchée au travers les actions culturelles et associatives.
- l'ouverture aux autres et au monde. La présence d'œuvres et d'artistes à l'université, en dialogue avec les partenaires du territoire pour des pratiques, des rencontres et de la création.
L'université d'Artois veille ainsi à renforcer les liens entre la création artistique, la recherche, l'enseignement et le territoire. Elle contribue ainsi à la valorisation du territoire et favorise l'enrichissement personnel et collectif de ses étudiants et personnels.

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 22 500€
Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 128 930€
Bénéficiaire : Université d'Artois (Service Vie Culturelle et Associative)

	Fonds propres	**Conseil Régional**	**DRAC**	**Coût total**
Pratique artistique (ateliers hebdomadaires, stages)	14 000 €	8 500 €	7 350 €	29 850 €
Présence d'artistes et soutien émergence	1 000 €	2 000 €	2 000 €	5 000 €
Rendez-vous culturels	23 900 €	12 000 €		35 900 €
Adhésion réseaux d'acteurs culturels	380 €			380 €
Divers achats	4 000 €			4 000 €
Sécurité	5 000 €			5 000 €
GUSO	20 000 €			20 000 €
Téléphonie	500 €			500 €
Publicités, publications et relations publiques	21 200 €			21 200 €
Déplacements et missions et réception	5 600 €			5 600 €
Droits d'auteurs	1 500 €			1 500 €
TOTAL	**97 080 €**	**22 500 €**	**9 350 €**	**128 930 €**

Conseil d'administration de l'Université d'Artois du 16 octobre 2026.